

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.823  
11 mai 1999

FRANÇAIS

---

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA HUIT CENT VINGT-TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le mardi 11 mai 1999, à 10 h 20

Président : M. Nguyen Quy Binh (Viet Nam)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je déclare ouvertes la 823ème séance plénière de la Conférence du désarmement ainsi que la deuxième partie de la session de 1999 de la Conférence.

D'emblée, je tiens à exprimer nos sentiments de sympathie et nos condoléances au Gouvernement chinois et aux familles des victimes de l'incident survenu récemment à l'ambassade de Chine à Belgrade. J'invite les délégations ici présentes à observer une minute de silence à cette occasion.

\* \* \*

Qu'il me soit permis d'accueillir parmi nous les nouveaux représentants à la Conférence du désarmement, l'Ambassadeur de l'Iraq, M. Mohammed Al-Douri, et l'Ambassadeur de Slovaquie, M. Kálmán Petócz, et de les assurer de notre coopération et de notre appui.

Sont inscrits sur la liste des orateurs pour aujourd'hui les représentants de la Fédération de Russie, de la Chine, du Pakistan et du Kenya. Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie, l'Ambassadeur Vasily Sidorov.

M. SIDOROV (Fédération de Russie) (traduit du russe) : Monsieur le Président, avant toute chose, je veux saluer en vous celui qui exerce les hautes fonctions de président de la Conférence en ce moment important de nos travaux, que marque le début de la deuxième partie de la session annuelle de notre instance. Je souhaite sincèrement que vos efforts pour faire avancer les travaux de la Conférence soient couronnés de succès et vous assure que la délégation russe vous apportera en cela une collaboration constructive. Je veux exprimer ma réelle reconnaissance à ceux qui vous ont précédé à ce poste à la présente session, les Ambassadeurs Robert Grey et Victor Rodríguez Cedeño, et rendre hommage au Secrétaire général de la Conférence, M. Vladimir Petrovsky, à son adjoint, M. Abdelkader Bensmail, ainsi qu'à tous les collaborateurs du secrétariat pour leur professionnalisme et leur concours compétent à nos travaux. Je souhaite la bienvenue aux collègues qui se sont joints récemment à nous. J'ai bon espoir de continuer avec eux l'utile collaboration entre nos délégations.

J'ai demandé la parole aujourd'hui afin d'appeler l'attention de la Conférence sur le communiqué de presse russe et chinois concernant les consultations sur des questions relatives au Traité ABM, de 1972, qui ont été tenues à Moscou le 14 avril dernier. À la demande des missions chinoise et russe, le texte de ce communiqué a été publié comme document officiel de la Conférence le 29 avril 1999, sous la cote CD/1584.

Certes, les États parties au Traité ABM de 1972 sont peu nombreux, mais il serait difficile de surestimer l'importance capitale que revêt cet instrument en tant que pièce maîtresse de la stabilité stratégique et de la sécurité internationale. La concrétisation des projets de déploiement d'un système national de défense antimissile qui nous ont été annoncés constituerait une violation de l'obligation fondamentale établie par le Traité ABM, en vertu duquel chaque État partie s'est engagé à ne pas mettre en place de systèmes antimissile pour la défense du territoire de son pays.

(M. Sidorov, Fédération de Russie)

De fait, pareille violation marquerait la fin du Traité. Cela entraînerait inévitablement un effondrement de tout l'ensemble des traités internationaux en matière de désarmement et pourrait en réalité relancer la course aux armements stratégiques sur la Terre, provoquer l'extension de cette course à l'espace et saper le régime de non-prolifération actuellement en vigueur. Dans ces circonstances, non seulement les États parties au Traité ABM mais aussi tous les membres de la communauté internationale ont intérêt à faire en sorte que l'instrument soit maintenu. Par nos efforts conjugués, nous parviendrons certainement à enrayer l'évolution inquiétante de la situation et éviter l'effondrement de ce traité.

Je saisis cette occasion pour exprimer à la délégation chinoise mes sincères condoléances à l'occasion de la disparition de diplomates chinois à Belgrade, dans les bombardements barbares de l'OTAN. Dans une déclaration faite à ce sujet, le Président de la Fédération de Russie, Boris Eltsine, a affirmé que le bombardement de l'ambassade de la République populaire de Chine à Belgrade par les forces de l'OTAN avait bouleversé la Russie, ajoutant que cet acte parfaitement arbitraire était aussi injuste qu'indéfendable. La Fédération de Russie condamne résolument les actes commis par l'OTAN contre la Yougoslavie souveraine, qui se traduisent par une augmentation du nombre des victimes parmi la population civile, une aggravation de la crise humanitaire dans la région et la rupture de l'ensemble des relations internationales qui s'étaient établies après la Seconde Guerre mondiale. La Fédération de Russie demande instamment que cessent immédiatement les opérations militaires de l'OTAN contre la Yougoslavie et qu'un règlement politique soit apporté à la question du Kosovo. Il faudra, pour arriver à cela, chercher conjointement des solutions constructives.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie l'Ambassadeur de la Fédération de Russie pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au représentant de la Chine, l'Ambassadeur Li Changhe.

M. LI Changhe (Chine) (traduit du chinois) : Monsieur le Président, les travaux de la Conférence du désarmement ont repris hier, après une pause d'un mois, et la présente séance plénière est la première de la deuxième partie de la session de 1999. La délégation chinoise vous est très reconnaissante du travail précieux que vous avez fait au cours des deux dernières semaines de la première partie de la session et se réjouit à la perspective de vous voir continuer dans cette voie pendant les deux semaines qui vous restent. Elle ne cessera pas de vous apporter son plein appui et toute sa coopération. Je saisis cette occasion pour accueillir parmi nous les Ambassadeurs de l'Iraq et de Slovaquie, nouvellement arrivés. La délégation chinoise sera très heureuse de collaborer avec eux.

Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de dire la profonde tristesse et l'indignation qu'a suscitées l'attaque aux missiles perpétrée contre l'ambassade de Chine en République fédérale de Yougoslavie il y a quatre jours, qui a fait des victimes parmi le personnel, et de vous remercier d'avoir invité au début de la présente séance la Conférence à exprimer par une minute de silence ses sentiments de sympathie et ses condoléances à cette occasion.

(M. Li Changhe, Chine)

La Conférence du désarmement a commencé ses travaux cette année alors que la conjoncture internationale était très compliquée et peu favorable. Une série d'événements ont beaucoup assombri ces travaux. Premièrement, trois jours après le début de la première partie de la présente session, un pays a annoncé son intention d'accélérer ses travaux relatifs à un système national de défense antimissile ainsi qu'à un système de défense antimissile tactique et a demandé instamment une révision du Traité ABM. Cette décision aura de graves répercussions sur l'équilibre stratégique et la stabilité à l'échelle mondiale comme à l'échelon régional et relancera la course aux armements, au détriment du processus de désarmement international.

Le 14 avril dernier, les Ministères chinois et russe des affaires étrangères ont publié un communiqué conjoint concernant leurs consultations bilatérales sur des questions relatives au Traité ABM. Le 26 avril, la délégation chinoise à la Conférence du désarmement, sur les instructions de son Gouvernement et de concert avec la délégation russe, a adressé au Secrétaire général de la Conférence, M. Petrovsky, une lettre lui demandant de faire publier le texte de ce communiqué comme document officiel de l'instance. L'éminent Ambassadeur de la Fédération de Russie vient de faire état de cette lettre.

Ensuite a commencé, trois jours avant la fin de la première partie de la présente session, le bombardement aérien de l'État souverain de la République fédérale de Yougoslavie. Puis se sont succédé, pendant 48 jours sans discontinuer, des bombardements effectués sans discernement qui ont fait un grand nombre de victimes civiles et jeté sur les routes des centaines de milliers de réfugiés et qui durent toujours. Il s'agit là de la plus grande catastrophe humanitaire depuis la fin de la guerre froide. L'OTAN, agissant sous la houlette des États-Unis, doit cesser immédiatement les opérations militaires qu'elle mène contre la République fédérale de Yougoslavie, afin que les négociations sur un règlement politique de la question du Kosovo puissent reprendre dès que possible.

Enfin, l'ambassade de Chine en République fédérale de Yougoslavie a elle-même essuyé, le week-end dernier, une attaque aux missiles qui a tué trois personnes et blessé plus de 20. Les bâtiments de l'ambassade ont subi de gros dommages. Ces événements ont encore aggravé la situation dans la région et la crise du Kosovo. Le Gouvernement chinois a publié une déclaration officielle dans laquelle il a indiqué que cette violation flagrante de la souveraineté chinoise était un fait rare dans l'histoire de la diplomatie et foulait aux pieds tant la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques que les règles fondamentales des relations internationales. Le Gouvernement et le peuple chinois ont protesté avec l'indignation la plus vive contre cet acte barbare et l'ont condamné énergiquement. Toute la responsabilité devrait en revenir à l'OTAN et aux États-Unis qui la conduisent. Le Gouvernement chinois s'est réservé le droit de poursuivre l'affaire.

Lors de manifestations et de rassemblements organisés en divers endroits de la Chine au cours de ces derniers jours, les masses chinoises ont protesté avec véhémence contre l'hégémonie et la politique du plus fort et ont exprimé la très ferme volonté de sauvegarder la souveraineté de l'État chinois. Le bombardement barbare de l'ambassade de Chine en Yougoslavie a aussi bien suscité de vives réactions et inquiétudes de par le monde.

(M. Li Changhe, Chine)

Le bombardement de l'ambassade de Chine en Yougoslavie est un incident extrêmement grave. L'OTAN, que dirigent les États-Unis, doit fournir des explications convaincantes sur cet acte et en assumer toute la responsabilité politique, juridique et financière. Le Gouvernement et le peuple chinois soutiennent la justice et la paix et sont disposés à nouer avec d'autres pays des relations d'amitié et de coopération au profit de tous. En revanche, ils ne toléreront ni les persécutions ni l'agression et ne craignent ni les menaces ni les pressions.

Le dernier jour de la première partie de la session de 1999, le Président de la Chine, Jiang Zemin, est venu à la Conférence faire en plénière une déclaration importante. J'en garde un souvenir précis et entends encore sa voix retentir entre ces murs. Évoquant la réalité internationale actuelle, le Président Jiang Zemin a constaté ceci : "La mentalité de la guerre froide persiste. L'hégémonie et la politique du plus fort se manifestent de temps à autres. La tendance au renforcement des alliances militaires s'accroît. La "politique de la canonnière" nouvelle manière continue à faire des ravages et les conflits régionaux se succèdent sans fin. (...) Les puissances militaires continuent de développer leurs armes de pointe. (...) Dans ces circonstances, il est important et urgent que tous les pays du monde réfléchissent aux moyens de faire avancer le processus de désarmement et de sauvegarder la sécurité mondiale".

Le Président Jiang Zemin a encore fait observer ceci : "La vieille conception de la sécurité fondée sur les alliances militaires et le renforcement des armements ne concourt pas à la préservation de la sécurité internationale et encore moins à l'établissement d'une paix planétaire durable. D'où la nécessité de créer un nouveau concept de sécurité adapté à notre époque et d'explorer activement de nouvelles voies pour défendre la paix et la sécurité. (...) Le nouveau concept de sécurité doit être fondé essentiellement sur la confiance mutuelle, les avantages réciproques, l'égalité et la coopération. L'observation par les divers pays du monde des cinq principes que sont le respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-agression mutuelle, la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre, l'octroi d'avantages réciproques équivalents et la coexistence pacifique, ainsi que l'application des autres normes universellement reconnues régissant les relations internationales constitue la base politique de la sauvegarde de la paix. (...) Le dialogue, les consultations et les négociations menés sur un pied d'égalité sont la bonne voie à suivre pour le règlement des différends et la défense de la paix. La naissance d'un nouveau concept de sécurité et l'instauration d'un nouvel ordre international qui soit juste et rationnel sont indispensables pour promouvoir fondamentalement le bon déroulement du processus de désarmement, ainsi que la paix et la sécurité internationales".

À étudier l'ensemble des faits intervenus récemment sur le plan international, on ne peut que nourrir des inquiétudes au sujet de l'évolution ultérieure de la situation et de ses répercussions sur la limitation des armements et le désarmement à l'échelle mondiale, y compris sur les travaux de la Conférence du désarmement.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie l'Ambassadeur de Chine pour sa déclaration et les paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan, l'Ambassadeur Munir Akram.

M. AKRAM (Pakistan) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de vous féliciter de la diligence avec laquelle vous accomplissez vos tâches et menez des consultations en vue de faire intervenir rapidement un accord sur le programme de travail de la Conférence. Vous pourrez compter sur notre coopération et notre appui constants. Je saisis cette occasion pour accueillir nos nouveaux et éminents collègues, les Ambassadeurs de l'Iraq et de Slovaquie.

La délégation pakistanaise a suivi de près les déclarations faites aujourd'hui par les Ambassadeurs de Chine et de la Fédération de Russie. Nous partageons les inquiétudes qu'ils ont exprimées au sujet de certains faits nouveaux qui seront lourds de conséquences pour les travaux de la Conférence et même pour la sécurité internationale, surtout étant donné les idées et doctrines nouvelles qui ont été avancées dans le but de servir les intérêts en matière de sécurité de pays appartenant à une certaine alliance militaire.

Au cours de ces dernières années, la délégation pakistanaise a maintes fois exprimé ses vives inquiétudes au sujet de la menace nucléaire qui, loin de diminuer, va s'intensifiant dans l'après-guerre froide. Il faut en accuser le fait que certains États dotés d'armes nucléaires ont cherché des raisons nouvelles et suspectes de conserver indéfiniment ces armes-là. La dissuasion nucléaire a été largement avancée comme moyen de défense en cas de menace imprévue et même contre des États dépourvus de telles armes. La menace présentée par d'autres armes de destruction massive a été exagérée dans le but de trouver une nouvelle raison d'envisager l'emploi des armes nucléaires, fût-ce contre des États non dotés de telles armes, ce qui revient effectivement à renier les garanties de sécurité données par les États dotés d'armes nucléaires, notamment dans deux résolutions du Conseil de sécurité.

Malheureusement, la nouvelle doctrine stratégique conçue par une certaine alliance militaire nous confirme dans nos appréhensions. Cette doctrine fera échec aux efforts déployés pour promouvoir le désarmement et la non-prolifération. Elle incitera d'autres États dotés d'armes nucléaires qui ne sont pas membres de cette alliance à adopter des politiques qui serviront leurs propres intérêts en matière de sécurité, tels qu'ils les conçoivent.

Nous notons en particulier que, par le fait d'affirmer de nouveau qu'ils étaient prêts à jouer eux aussi un rôle dans la stratégie de cette alliance militaire, les États non dotés d'armes nucléaires qui en sont membres ont confirmé que, tout autant que les puissances nucléaires ils faisaient fond sur de telles armes pour assurer leur sécurité. Ils ont aussi apporté la preuve qu'ils jouaient un double jeu en ce qui concerne la prolifération nucléaire. Nous notons que certains de ces mêmes États non dotés d'armes nucléaires membres de l'alliance militaire en question ont été parmi ceux qui ont dénoncé le plus vigoureusement les essais nucléaires réalisés l'an dernier en Asie du Sud.

(M. Akram, Pakistan)

Les projets de déploiement d'un système national de défense antimissile stratégique et tactique, annoncés par d'aucuns, et les démarches qui présagent l'abrogation ou la modification du Traité concernant les systèmes de missiles antimissile risquent d'aboutir à une sérieuse déstabilisation des relations entre les États dotés d'armes nucléaires et d'avoir de graves conséquences pour certaines régions, notamment celle de l'Asie du Sud. Nous comptons qu'il sera donné à la Conférence du désarmement les moyens d'examiner ces évolutions afin de prendre rapidement des mesures pour y mettre fin.

Le porte-parole du Ministère pakistanais des affaires étrangères a exprimé au peuple et au Gouvernement chinois les sentiments de sympathie et les condoléances sincères du peuple et du Gouvernement pakistanais à l'occasion des pertes en vies humaines et des dommages subis par l'ambassade de Chine à Belgrade au cours des frappes aériennes de l'OTAN. Ce terrible incident nous touche de très près. La délégation pakistanaise tient à exprimer à ses amis chinois toutes ses condoléances. Nous nous attendons que la Conférence du désarmement leur exprimera également, comme il se doit, ses sentiments de sympathie.

Le Pakistan a souligné maintes fois la nécessité d'apporter à la crise qui sévit maintenant au Kosovo un règlement politique rapide et juste. Le droit international doit venir soutenir les valeurs morales. Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait jouer un rôle efficace dans le règlement de cette crise, conformément aux responsabilités que lui confère la Charte des Nations Unies. C'est là le meilleur garant de la paix et de la sécurité internationales, qu'il importe de préserver et d'encourager.

La Charte impose aux membres permanents du Conseil de sécurité des responsabilités particulières en matière de préservation de la paix et de la sécurité. Il est indispensable que ces États-là entretiennent des relations stables et normales, car il y va du maintien de la paix et de la stabilité internationales.

Le bombardement de l'ambassade de Chine est un incident grave et regrettable. Nous comptons que réparation adéquate sera faite des pertes en vies humaines, des souffrances et des dommages matériels subis. Il sera impossible sans cela de surmonter les effets négatifs de cet incident. Le Pakistan entretient depuis longtemps et en toutes circonstances des relations d'amitié étroites avec la République populaire de Chine. Il tient beaucoup à ces relations. Des relations d'amitié et d'étroite coopération le lient aussi de longue date aux États-Unis d'Amérique. Nous avons bon espoir que ce triste incident n'inversera pas le processus d'instauration de relations de coopération entre ces deux grandes puissances, sur la base de la souveraineté, de l'égalité et du respect mutuel.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie l'Ambassadeur du Pakistan pour sa déclaration et les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant du Kenya, l'Ambassadeur Kipkorir Aly Azad Rana.

M. RANA (Kenya) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis de commencer par vous féliciter de l'enthousiasme avec lequel vous remplissez vos fonctions de président et la diligence avec laquelle vous dirigez les travaux de la Conférence. Soyez assuré que la délégation kényenne continuera à vous apporter son appui tout au long de votre mandat. Qu'il me soit aussi permis d'accueillir en notre sein nos nouveaux collègues, les Ambassadeurs de l'Iraq et de Slovaquie.

Cela fait plus d'un mois que la crise du Kosovo a pris un nouveau tournant. Jusque-là, les diverses parties au différend avaient mené à Rambouillet, en France, des négociations axées sur un règlement pacifique. Nous avons jugé que la voie des pourparlers était bien celle qui s'imposait pour régler le problème du Kosovo. Nous avons suivi le déroulement des négociations en nourrissant l'espoir qu'elles seraient suffisamment soutenues pour aboutir. Nous avons donc été très déçus lorsqu'a été adoptée une démarche différente et à vrai dire plutôt violente. De fait, le recours à la force a entraîné une escalade du conflit telle que cela peut menacer gravement la paix et la sécurité internationales.

Comme dans la plupart des situations de guerre, ce sont malheureusement les civils innocents qui pâtissent le plus des combats. Les médias ont diffusé dans le monde entier et continuent chaque jour de montrer des images terribles de milliers de Kosovars, hommes, femmes, enfants et vieillards, qui ont été contraints de quitter leurs foyers pour chercher refuge dans des camps surpeuplés installés dans les pays voisins. Pis, le nombre des victimes parmi la population civile ne cesse d'augmenter. Des centaines de civils ont été touchés directement ou indirectement ou tués pendant les combats. D'autres encore vont sans doute connaître le même sort si les frappes militaires continuent sans perdre de leur intensité. De même, les dommages causés aux biens sont énormes.

Le récent bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade, au cours duquel trois Chinois ont perdu la vie, a montré que la poursuite des bombardements risquait de provoquer une nouvelle escalade du conflit par accident. La délégation kényenne tient à exprimer ses sincères condoléances à la République populaire de Chine et à toutes les autres nations qui ont subi des pertes en vies humaines lors de ce bombardement.

Le Kenya a toujours préconisé le règlement pacifique des différends. C'est le moyen le plus sûr de trouver une solution durable. Les solutions fondées sur le recours à la force ne sont susceptibles que d'aggraver la situation. C'est en étant convaincu des vertus d'un règlement pacifique des différends que le Président du Kenya, S.E. M. Daniel Toroitich Arap Moi, a lancé un appel à toutes les parties au conflit afin qu'elles reviennent sur leurs positions et s'abstiennent de recourir à la force, y compris sous la forme d'une éventuelle intervention terrestre. Le Président du Kenya a publié au sujet du conflit en question un court communiqué de presse dont je vous donne lecture :

"Nous avons suivi avec une grande consternation les événements survenus en Yougoslavie du fait de la crise du Kosovo. Les souffrances des hommes, les pertes en vies humaines et la destruction des biens sont très inquiétantes.

(M. Rana, Kénya)

Je lance un appel au Président des États-Unis d'Amérique, M. Clinton, ainsi qu'au Premier Ministre du Royaume-Uni, M. Blair, et par leur truchement aux autres dirigeants des pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, de même qu'au Président de la Fédération de Russie, M. Eltsine, et au Président de la Yougoslavie, M. Milošević, afin qu'ils trouvent d'autres moyens de régler le conflit du Kosovo, puisque les moyens actuellement mis en oeuvre ne semblent pas avoir les effets escomptés. Étant donné les dommages matériels subis et les pertes en vies humaines, il devrait être clair que le moment est venu de tenter de régler le problème par des moyens pacifiques. Il faudrait essayer d'aborder les raisons de la crise par la voie diplomatique et celle des négociations. Le conflit qui fait rage aujourd'hui pourrait fort bien menacer les fondements mêmes du système international grâce auquel la paix règne depuis la Seconde Guerre mondiale. Nous exhortons chacune des parties à faire preuve de toute la souplesse possible.

Il importe que tous les intéressés revoient leurs positions, cessent les combats et renoncent à la force, y compris à l'idée d'une intervention terrestre, qui risque de provoquer une escalade des hostilités.

J'ai rencontré les Ambassadeurs des États-Unis, de la Fédération de Russie et de Yougoslavie ainsi que le Haut-Commissaire du Royaume-Uni et leur ai demandé de transmettre mon appel à leurs chefs d'État ou de gouvernement respectifs."

Ce communiqué de presse a été publié le mois dernier.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie l'Ambassadeur du Kenya pour sa déclaration et les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. La liste des orateurs pour aujourd'hui est épuisée. Quelque autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade ? Je la donne au représentant de la Slovaquie.

M. PETÓCZ (Slovaquie) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens à vous adresser d'emblée les plus vives félicitations de la délégation slovaque à l'occasion de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je saisis cette occasion pour saluer le Secrétaire général de la Conférence et représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Vladimir Petrovsky, son adjoint, M. Adelnader Bensmail, et tous mes éminents collègues ici présents, ainsi que tous les membres du secrétariat de la Conférence.

Bien entendu, je me réserve le droit de faire ultérieurement une déclaration de fond. Je tiens aujourd'hui à exprimer toute ma gratitude pour les aimables paroles de bienvenue qui viennent de m'être adressées en ma qualité de nouvel ambassadeur de Slovaquie par vous-même, Monsieur le Président, et par mes éminents collègues, les Ambassadeurs de la Fédération de Russie, de Chine, du Pakistan et du Kenya. Je veux vous assurer tous que la délégation slovaque reste disposée à appuyer notre entreprise commune et à collaborer à sa réalisation.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie l'Ambassadeur de Slovaquie de son intervention et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne la parole à la représentante de l'Inde, l'Ambassadrice Kunadi.

Mme KUNADI (Inde) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que la délégation indienne prend la parole sous votre direction, je veux vous dire la satisfaction qu'a mon pays de vous voir, vous qui êtes le représentant d'un autre pays non aligné, présider la Conférence du désarmement en ce moment important. Je saisis cette occasion pour accueillir les collègues qui ont rejoint nos rangs depuis la dernière intervention de la délégation indienne en séance plénière, à savoir les Ambassadeurs d'Indonésie, de France, d'Afrique du Sud, d'Australie, de Slovaquie, d'Iraq, d'Israël, du Venezuela, de Suède, de Colombie et d'Argentine. Nous formons des voeux pour le succès de leur mission à Genève. Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude au Secrétaire général de la Conférence, M. Vladimir Petrovsky, au Secrétaire général adjoint, M. Abdelkader Bensmail, ainsi qu'au secrétariat pour tout le concours qu'ils ont apporté à nos travaux.

Alors que nous entamons la deuxième partie de la session annuelle de la Conférence, nous tous ici sommes bien trop conscients des faits nouveaux survenus au cours de l'intersession en République fédérale de Yougoslavie, notamment ceux du week-end dernier. Le Gouvernement indien a maintes fois exprimé au sein des instances voulues sa position sur ces événements. Nous tenons aujourd'hui, à l'instar des orateurs qui nous ont précédés, à exprimer à la délégation chinoise nos sentiments de sympathie et nos condoléances.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie l'Ambassadrice de l'Inde de son intervention et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne la parole à l'Ambassadeur de Chine.

M. LI Changhe (Chine) (traduit du chinois) : La délégation chinoise exprime ses sincères remerciements à l'Ambassadeur de la Fédération de Russie, M. Sidorov, à l'Ambassadeur du Pakistan, M. Akram, à l'Ambassadeur du Kenya, M. Rana, et à l'Ambassadrice de l'Inde qui, évoquant ceux qui ont péri à l'ambassade de Chine en République fédérale de Yougoslavie, lui ont exprimé leurs sentiments de sympathie et leurs condoléances. En outre, je tiens à remercier les autres délégations qui, de diverses manières, m'ont elles aussi exprimé leurs condoléances et leurs sentiments de sympathie. Je transmettrai ces messages au Gouvernement chinois et aux familles des victimes.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie l'Ambassadeur Li Changhe de son intervention.

Comme chacun s'en souvient, la première partie de la session annuelle s'est terminée en mars sans que nous soyons parvenus à nous entendre sur le programme de travail de la Conférence. Le désaccord qui a empêché l'adoption du programme de travail, malgré les consultations intenses tenues par mes prédécesseurs et moi-même sur les diverses propositions dont nous étions saisis, portait sur les mécanismes à mettre en place pour examiner la question du désarmement nucléaire et celle de la prévention d'une course aux armements dans l'espace. J'ai l'intention de poursuivre ces consultations pendant tout le temps que je présiderai encore la Conférence en vue de faire intervenir un consensus qui nous laisse commencer au plus vite nos travaux de fond.

Nos travaux sont terminés pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu le jeudi 20 mai 1999, à 10 heures.

La séance est levée à 11 heures.

-----